

ASSISES INDUSTRIE

Cité des Sciences et de l'Industrie

22 février 2017

Assises nationales de l'industrie

22 février 2017

Déroulé

9h00 **Accueil**

9h30 **Introduction de Marie-Claire Cailletaud (Commission exécutive confédérale)**

9h45 **Table ronde « Enjeux » - Débat avec la salle (intervention 3 minutes)**

L'objectif de cette table ronde est de partager le diagnostic, sur l'état et les causes de la désindustrialisation du pays et la nécessité d'avoir une industrie forte sur le territoire national, pour répondre aux enjeux économiques sociaux et environnementaux du 21^e siècle.

Animation : Nadia Salhi (Commission exécutive confédérale)

Participant-e-s : Danielle Clamote (union départementale de la Nièvre), Jocelyne Hacquemand (Fédération nationale agroalimentaire et forestière), Carlos Moreira (Fédération nationale des industries chimiques), Pascal Morel (union départementale de la Seine-Maritime), Frédéric Sanchez (Fédération des travailleurs de la métallurgie), Baptiste Talbot (Fédération des services publics)

Synthèse : Nasser Mansouri-Guilani (Pôle économique confédéral)

12h15 **Pause déjeuner**

13h30 **Table ronde « Perspectives » - Débat avec la salle (intervention 3 minutes)**

Avec cette table ronde, nous tracerons ensemble les perspectives pour les filières industrielles en termes d'emploi, financement, formation, recherche, diminution du temps de travail... Et des projets construits en territoires pour permettre un haut niveau de mobilisation le 21 mars.

Animation : Dominique Launay (Union interfédérale des transports)

Participant-e-s : Laurent Hérédia (union départementale de Savoie), Marie-José Kotlicki (Commission exécutive confédérale), Christian Mathorel (Fédération des activités postales et des télécommunications), Mohammed Oussedik (Commission exécutive confédérale), Lionel Pastre (comité régional de Midi-Pyrénées), Patricia Tejas (Fédération des Finances)

Synthèse : Marie-Claire Cailletaud (Commission exécutive confédérale)

16h00 **Conclusion de Philippe Martinez (secrétaire général de la CGT)**

16h00 **Fin des travaux**

La CGT vous remercie de l'intérêt que vous portez à l'initiative de ce jour qui concerne la nécessaire réindustrialisation de notre pays.

Cette journée est le fruit d'une multitude d'initiatives impulsées dans les territoires par les organisations de la CGT, autour de débats, réflexions et élaborations de projets. D'ores et déjà, d'autres initiatives sont programmées pour nous amener vers la journée d'action interprofessionnelle du 21 mars avec le même leitmotiv : industries et services publics sont au centre des enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Pourquoi débattre sur le sujet industriel est-il devenu si urgent et tellement nécessaire ?

L'avenir de notre pays, de ses emplois, est fortement dépendant de l'existence ou non d'une solide capacité productive sur le territoire national. Nous pouvons affirmer qu'un pays sans industrie est un pays sans avenir.

La recherche d'aujourd'hui qui crée les emplois de demain a besoin d'un débouché industriel pour tester, améliorer et réaliser ses inventions. L'appareil industriel doit se transformer pour bénéficier de l'apport de nouvelles technologies et mieux répondre aux besoins sociaux et aux enjeux environnementaux, mais on ne reconstruira pas une industrie sur les ruines de l'actuelle que l'on sacrifierait.

L'industrie française est en déclin depuis plusieurs années, atteignant 10 % seulement du PIB en 2016 contre 16 % en moyenne dans la zone euro. L'emploi industriel a quant à lui reculé de près de 25 % en quinze ans pour se situer aujourd'hui autour de 3 millions de salariés. Les grands groupes larguent les amarres. L'année 2015 a vu la prise de contrôle par des firmes étrangères de Lafarge, Alcatel-Lucent et de l'essentiel d'Alstom. Demain, cela pourrait être le tour d'Areva et pourquoi pas d'EDF.

S'il faut tempérer cette perte d'emplois par un transfert vers les activités de service au travers de la sous-traitance, il n'en reste pas moins que le déclin industriel est préoccupant.

Par ailleurs, il est à noter que les salaires dans l'industrie sont de 20 % supérieurs en moyenne à ceux dans les services.

Depuis 2012, ce sont 900 usines qui ont mis la clé sous la porte. Par voie de conséquence, notre pays ne produit plus assez de biens et de

services pour répondre à ses besoins et il est dans l'obligation d'importer 60 % de ses produits industriels. Cette situation conduit à un déficit structurel de la balance commerciale qui nous entraîne dans une spirale austéritaire, si on ne prend le problème que par le bout du déficit ou du fameux « coût du travail ».

Durant la même période de désindustrialisation, les dividendes versés aux actionnaires sont passés de 5 % de la valeur ajoutée dans l'industrie à 25 %. C'est donc un quart de la richesse créée dans l'industrie qui est mis au service de la finance alors que cela devrait être l'inverse. Le 23 août 2016, le rapport de Henderson Global Investors indiquait que la France était sur le podium mondial en termes de versement de dividendes. En 2016, ce sont 57 milliards d'euros qui ont été distribués aux actionnaires en dividendes et rachats d'actions. La France occupe ainsi la deuxième place européenne et la troisième place mondiale en termes de hausse des dividendes. Ce montant versé aux actionnaires est cinq fois plus important que l'impôt payé par les entreprises non financières à l'État. Se rajoutent au manque à gagner 26 milliards d'euros perdus au titre de l'impôt des sociétés au taux de 33 % sur les 80 milliards d'euros par an d'évasion fiscale. Le problème de notre industrie provient bien du coût du capital, c'est bien la finance qui étouffe l'industrie. Enfin et pour en terminer avec les chiffres, ceux-ci nous prouvent combien les mesures prises par ce gouvernement concernant le CICE¹ et le CIR² sont inefficaces.

Pour le CICE, un rapide calcul nous donne pour la fourchette haute de 100 000 emplois pour les 34 milliards dégagés, soit un emploi

1 - Crédit d'impôt compétitivité emploi

2 - Crédit d'impôt recherche

à 340 000 euros annuel. Cela fait quand même cher de l'emploi. Quant au CIR, c'est l'équivalent du quart du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche (6 milliards) qui est capté essentiellement par les grands groupes pour faire de l'optimisation fiscale. Ce dispositif, sans ciblage et sans contrepartie, ne bénéficie ni à l'emploi des chercheurs ni à l'effort de recherche. Là encore, comment se fait-il que ceux qui

sont si prompts à nous parler à longueur d'antenne des nécessités de respecter les 3% de déficit budgétaire de l'État passent sous silence l'objectif de Lisbonne de 3% du PIB affecté à la recherche, pourcentage que la France est loin d'atteindre avec 2,28% du PIB, ce qui la classe au 12^e rang des pays de l'OCDE, loin derrière les pays d'Europe du Nord et très loin de l'Allemagne et des États-Unis.

À la situation actuelle, se superpose le récit de la «révolution numérique»

Ainsi, nous serions au seuil d'une inéluctable révolution industrielle qui rendrait des millions d'emplois caducs, laissant par conséquent une masse de plus en plus grande de citoyens en dehors du travail. Nous récusons ce discours managérial.

Le travail ne va pas disparaître, il va se transformer. La différence avec les mutations technologiques précédentes est qu'il va se transformer en masse. Ce devrait être une opportunité formidable à saisir en termes de formations et qualifications.

Cette transformation met en lumière la pertinence de nos propositions, telle la diminution du temps de travail ou encore le nouveau statut du travail salarié dont la sécurité sociale professionnelle permettant d'alterner des périodes de formation et d'emplois et visant le plein-emploi et non un simple revenu garanti.

Il est impératif d'investir dans la recherche, la formation, la qualification afin de tirer notre outil industriel vers le haut et permettre aux salariés d'être au cœur des mutations technologiques.

Nous devons préserver et développer les filières énergétiques stratégiques pour notre industrie et ses citoyens, en optimisant le bouquet énergétique dans toutes ses composantes. L'énergie constitue non seulement un secteur industriel important en termes d'emplois mais celui-ci est un atout pour la ré-industrialisation du pays. Pour fournir une énergie fiable à bas coûts avec un bouquet énergétique peu émetteur de CO₂, la France a su être à la pointe. Il ne faut pas gâcher ses atouts.

Réindustrialiser notre pays pour répondre aux besoins, permettrait avec les emplois induits de résoudre en grande partie la question du chômage qui gangrène la société et les relations entre les citoyens, ici et ailleurs.

Aujourd'hui, nous mettons en discussion la proposition de doubler en dix ans les capacités de production et l'emploi industriel en France.

Un tel objectif nécessite de mobiliser les salariés pour faire infléchir les choix politiques et la gestion des entreprises qui sont actuellement guidés et soumis aux exigences des actionnaires et nourrissent la financiarisation de l'économie au détriment de l'industrie. Cela nécessite d'identifier les secteurs stratégiques et de poser la question fondamentale de la propriété de ces secteurs : énergie, transports, santé, eau, télécoms, etc.

Nous proposons la création d'un bouclier anti-dumping social, fiscal et environnemental pour empêcher la mise en concurrence des salariés et la dérive dans la financiarisation. Cela passerait par l'augmentation des salaires et le plafonnement de celui des dirigeants des entreprises, la taxation du capital (qui pose la question de l'harmonisation fiscale au moins au niveau européen et de la lutte contre les paradis fiscaux), la promotion des normes sociales et environnementales, par l'établissement des coopérations régionales, européennes et internationales, y compris pour organiser les transferts technologiques, de telle sorte que les intérêts de tous les pays soient préservés, et par l'intégration du coût réel des transports en tenant compte des enjeux de long terme et des dégâts pour l'environnement. Ce point est

essentiel car la sous-tarification des transports et la non-prise en compte de leurs externalités négatives est un des facteurs qui contribue à ce que la délocalisation des lieux de production soit rentable pour les actionnaires.

La question de la recherche et développement est fondamentale. Il est nécessaire de l'orienter dans le sens de l'intérêt général et du progrès social et d'augmenter les dépenses en la matière pour atteindre l'objectif du 3% du PIB en cinq ans. Cela nécessite de rajouter 6 milliards d'euros par an. Les dépenses de R&D des entreprises privées sont particulièrement faibles, en dépit des milliards d'euros d'aides publiques et de crédits d'impôts alloués par l'État aux entreprises au nom de la recherche. Les aides publiques doivent être conditionnées.

Les investissements privés et publics doivent être accrus. Il faut cibler l'investissement public permettant le développement des infrastructures, l'amélioration des services publics, la transition énergétique avec, pour exemple, le financement de plans d'isolation de l'habitat. Il est nécessaire d'orienter l'investissement privé vers le développement des capacités de production. Est-il normal de verser des aides publiques alors que les dividendes ne vont pas à l'investissement productif, à l'emploi, à la formation ou aux salaires ?

Est-il normal de continuer à verser des dividendes quand l'entreprise licencie, bloque les salaires ?

L'organisation du travail doit être revue et le temps de travail réduit. L'introduction des technologies du numérique doit donner lieu à des négociations et des accords dans les entreprises. Les droits des salariés doivent être accrus avec des droits de veto et l'abaissement des seuils à 50 pour la participation des salariés aux conseils d'administration des entreprises.

De plus, il est nécessaire de mobiliser la fiscalité et le système financier au service de la reconquête industrielle. Il faut mettre à plat, évaluer et conditionner l'ensemble des aides et exonérations accordées aux entreprises et

soumettre la reconduction de chaque mesure à une évaluation préalable. Nous pourrions proposer de moduler le taux d'impôt sur les sociétés en fonction du respect des objectifs en matière d'investissement productif, R&D et formation/qualification des salariés, taxer les prix de transfert au sein des groupes et équilibrer les rapports entre donneurs d'ordre et sous-traitants.

Enfin, avec notre proposition de création de pôle financier public, nous pouvons imaginer la création d'un livret emploi-industrie afin de réorienter l'épargne vers l'appareil productif et non vers l'immobilier.

Les militants aujourd'hui présents à la Cité de l'Industrie ne sont pas venus les mains vides. Ils amènent avec eux plusieurs dizaines de projets construits en territoires et dans les filières industrielles, mêlant différents secteurs et professions. Quelques-uns se trouvent joints à ce dossier. Ces projets ne sont pas utopiques car ils sont construits par ceux qui connaissent le mieux le travail, ceux qui le font tous les jours. Ils sont nombreux, certains plus anciens, très aboutis, avec des chiffrages précis, d'autres encore en construction, et dans des domaines très variés. Citons l'imagerie médicale, la filière hydrogène, le fret ferroviaire, la filière incendie, le démantèlement et la construction des navires, etc.

Ils sont tous construits en ayant à l'esprit les enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

Par exemple, le projet industrie et services publics au fil de l'eau en Saône-et-Loire permettrait d'éviter des émissions de gaz à effet de serre en utilisant la voie fluviale plutôt que des camions pour transporter le calcin d'un endroit à l'autre. Ce projet fait partie du travail préparatif à la réunion du 3 avril où 1 000 salarié-e-s viendront débattre du progrès social à Chalon-sur-Saône.

Bout à bout, ces propositions et projets permettraient de revivifier les territoires et de commencer la nécessaire réindustrialisation du pays. L'atteinte de l'objectif ambitieux de doublement de nos capacités productives pèserait autant que deux pin's de Gattaz !

Cette journée n'est que le point de départ d'une campagne pérenne pour réindustrialiser le pays et développer les services publics.

En effet, industries et services publics vont de pair. L'installation d'entreprises est facilitée par les infrastructures existantes en termes de réseaux, écoles, santé, etc. Quand une région se désindustrialise, cela entraîne la fermeture des services publics et la désertification de ses territoires. Des services publics solides, accessibles à tous sont les garants de l'égalité et de la cohésion sociale. Nous militons pour le déve-

loppement des services publics qui répondent aux besoins de la population en termes de santé, d'éducation, de formation, d'énergie, de logement, de transport, de sécurité, de ramassage des déchets, etc.

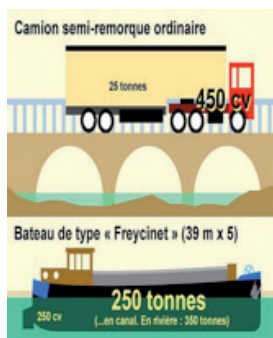
Le 21 mars sera pour la CGT une grande journée de mobilisation et de grève sur tout le territoire afin qu'industries et services publics soient au centre des enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Sans oublier bien entendu les services qui se développent de plus en plus, en particulier en lien avec l'industrie.



LA CGT FORCE DE PROPOSITIONS

Pour réindustrialiser le pays en lien avec les services, y compris publics, la CGT développe des revendications pour le maintien, le développement, la transformation des filières industrielles sur le territoire national, avec des coopérations européennes et internationales. Dans ce cadre, les militant-e-s de la CGT avec les salarié-e-s, partout en France, élaborent des projets industriels à même de répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux qui nous sont posés. En voici quelques-uns...

LUTTER CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR EN DÉVELOPPANT LE FLUVIAL A CHALON



Des dizaines de camions par jour transportent du calcin (verres cassés) par la ville, générant de la pollution.

(30 000 tonnes de verre par mois => 1 200 Camions par mois ou 120 péniches par mois)

La matière première peut venir par voie fluviale :

- moins de pollution en ville ;
- des routes moins abîmées ;
- pas d'écluses entre dépôt-traitement calcin.

Contact : Christophe BRIDE, secrétaire général de l'union départementale CGT Saône-et-Loire.
Messagerie : ud71@cgt.fr

REDÉMARRAGE DU FOUR DE SAINT-GOBAIN GLASS A ANICHE/ÉMERCHICOURT



Le 30 septembre 2016, les militant-e-s de la CGT du Nord ont exprimé leur joie devant le redémarrage du four de Saint-Gobain Glass Aniche/Émerchicourt après 1 594 jours d'arrêt et de contraintes pour les salarié-e-s qui se sont battus pour que leur entreprise investisse dans la modernisation des équipements industriels et notamment le four mis à l'arrêt.

Contact : Dominique BEN, Responsable du secteur « Politique Industrielle » de l'union départementale CGT Nord. Messagerie : dbcgtnord@gmail.com

LA RECHERCHE, UN ENJEU POUR LA RECONQUÊTE DE L'INDUSTRIE



Le 26 janvier 2017, Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, a rencontré les personnels de la Recherche, en lien avec les syndicats CGT des établissements du Plateau de Saclay et de l'Université Paris Sud.

La CGT considère la Recherche comme un atout déterminant pour la reconquête industrielle dans notre pays mais aussi pour répondre aux énormes enjeux sociaux et environnementaux, pour faire avancer les connaissances. La CGT revendique que l'effort de Recherche soit porté à 3% du PIB, avec une augmentation des financements récurrents, un développement de l'emploi pérenne, la résorption de la précarité et une autre utilisation de l'enveloppe dédiée aux aides aux entreprises dont le CIR.

Contacts : Serge VIDAL, secrétaire du syndicat EDF R&D, Olivier CHAMPETIER, secrétaire général de l'union départementale CGT Essonne.

LA SOUS-TRAITANCE MALMENÉE PAR LES DONNEURS D'ORDRE



LAÉRONAUTIQUE EN MIDI-PYRÉNÉES : UN EXEMPLE CONCRET !

Filière d'excellence, carnet de commandes plein sur 10 ans, donneur d'ordre Airbus aux profits et trésorerie historiques (profits 2015 : + 59 % avec 2,3 milliards d'euros, trésorerie 10 milliards d'euros). Tous les voyants semblent au vert !

Dans le même temps, Latecoere, sous-traitant historique, annonce des licenciements et de nombreux bureaux d'étude SSII sont sur la sellette !

Contact : Lionel PASTRE, secrétaire régional du comité régional CGT Midi-Pyrénées.
Messagerie : cgt.crmp@wanadoo.fr

DÉVELOPPER L'EMPLOI INDUSTRIEL ET LES SERVICES PUBLICS EN PACA



Christian Estrosi, le président de région, affirme sa volonté d'être le premier partenaire du monde économique et de faire de la région le terrain de jeu des entreprises. Et il le fait !

Il décide une hausse de 12% des aides directes aux entreprises au budget 2017, sans aucune condition et probablement sans aucune évaluation régionale, avec en fond l'exacerbation des identités régionales au détriment de l'unité républicaine.

C'est tout pour les plus grosses entreprises, pas assez d'investissements sur les filières industrielles historiques, piliers de notre économie et encore moins pour des investissements susceptibles

de permettre le développement d'emplois dans des filières d'avenir en région Paca.

Contact : Gilles FOURNEL, secrétaire général du comité régional CGT Paca.
Messagerie : paca@cgt.fr

POUR L'INDUSTRIE, LE PROGRÈS ET LA VIE DANS LE NORD-CONTENTIN



Le Nord Cotentin dispose d'atouts industriels conséquents : Areva, EDF (EPR), DCNS et toutes les entreprises qui gravitent autour. Les potentiels de matières grises et techniques mis en œuvre au travers des métiers doivent être mobilisés pour d'autres projets industriels. Encore faut-il que les formations proposées sur le territoire soient en adéquation avec les perspectives. Or, des sections entières de formations sont réduites voire supprimées faute de moyens. Aujourd'hui, aucune formation n'est mise en œuvre pour développer les métiers ou compétences.

Contact : Lionel LEROGÉRON, secrétaire général du comité régional CGT Normandie.
Messagerie : normandie@cgt.fr

TRANSPORT DE MARCHANDISES : CHANGEONS D'ÈRE !



10 ans après l'ouverture à la concurrence du fret ferroviaire, promise comme étant LA solution pour développer la production et le report modal de la route vers le train, nous sommes dans l'impasse de ce pari absurde et dogmatique. La part modale du ferroviaire s'est effondrée et des faits accablants témoignent de l'état d'abandon de l'outil ferroviaire, du gâchis des ressources et des savoir-faire. La CGT se mobilise car des perspectives existent pour rebondir et reconquérir du trafic. Voir documentaire de Gilles Balbastre sur : www.fret21.org.

Contact : Dominique LAUNAY, secrétaire général de l'union interfédérale des transports CGT.

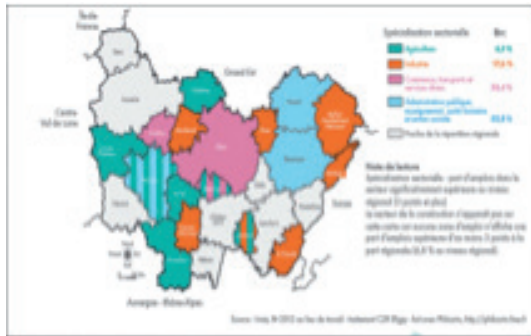
CONTRE LA MORT PROGRESSIVE DE LA FILIÈRE INCENDIE EN FRANCE



Actuellement, les deux plus grands constructeurs français de véhicules de pompiers sont en difficultés financières avec des menaces de restructuration. À eux seuls ils représentent plus de 80% du marché des véhicules de la sécurité civile française et quasi 100% des véhicules de protection des aéroports et des sites industriels. Si ces deux constructeurs venaient à disparaître que feraient nos pompiers demain ? Il y a urgence à créer une force de travail commune et française dans le domaine de la construction de véhicules de lutte contre les incendies et de secours. Le regroupement des trois principaux constructeurs nationaux que sont Sides, Gimaex et Desautel dans un fond garanti par la participation de l'État à l'actionnariat permet de garantir notre indépendance de choix de société basée sur un service public de qualité et la protection de nos vies et de nos biens.

Contact : Serge LENOIR, secrétaire général de l'union locale CGT Roanne.

L'URGENCE D'UNE RECONQUÊTE INDUSTRIELLE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE



Présentée bien souvent comme la première région industrielle de France, la Bourgogne-Franche-Comté n'en reste pas moins l'une des moins performantes de l'Hexagone. En matière économique, la Bourgogne décroche de l'ensemble national depuis les années 2000.

Ce déclin se poursuit encore aujourd'hui – Alstom à Belfort et Logo (lunetterie) à Morez, Silen&Co à Nevers – et concerne l'ensemble des secteurs industriels alors que la plupart des

régions ont stoppé cette baisse, après la crise de 2008.

L'industrie en Bourgogne-Franche-Comté s'organise autour de cinq pôles de compétitivité. Or, les retombées des pôles de compétitivité et autres clusters ne sont pas quantifiées et il serait bon d'en avoir connaissance.

Contact : Philippe TEXIER, secrétaire général du comité régional CGT Bourgogne.

DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE HYDROGÈNE A DUNKERQUE ET AU LACQ



Alors que Toyota ou Alstom commercialiseront des véhicules à hydrogène, les syndicalistes CGT continuent leur lutte pour que l'ex-raffinerie Total de Dunkerque et du Lacq devienne un site de production d'hydrogène, gaz non polluant. Matériels et savoir-faire attendent. Un enjeu d'indépendance énergétique créateur d'emplois.

Contacts : Muriel REIGNIER, secrétaire générale de l'union départementale CGT des Pyrénées-Atlantiques, Marcel CROQUEFER, responsable pôle chimie de l'union locale CGT Dunkerque.

À RIOM, POUR UNE FILIÈRE TABAC FRANCE DANS L'INTÉRÊT DE LA SANTE PUBLIQUE, DES ACTIVITÉS AGRICOLES, INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES



La filière tabac France est la seule entité capable de réguler et d'accompagner activement le recul de la consommation du tabac. Compétente sur le produit et les conditions sanitaires de fabrication, elle est capable de tracer et de mettre sous surveillance organisée tous les produits importés. Le paquet étant neutre, son contenu sera secret si la Seita disparaît. Les multinationales sur le marché officiel et sur les marchés parallèles (contrebande, contrefaçons, achats hors

frontières liés aux écarts de prix avec les pays limitrophes) pourront alors, en toute, tranquillité, imposer des produits fabriqués à moindre coût avec on ne sait quoi.

L'enjeu est de taille et vital pour les 17 millions de fumeurs que l'État ne peut ignorer et qui pourront craindre davantage pour leur santé.

Contact : Julien PAULIAC, secrétaire de l'union départementale CGT Puy-de-Dôme.

DÉVELOPPER LA FILIÈRE DE L'IMAGERIE MÉDICALE : UN ENJEU INDUSTRIEL ET DE SANTÉ PUBLIQUE



Le syndicat CGT Thales et les salariés se mobilisent :

- pour que la direction de Thales mette au service de la collectivité et de la santé publique ses technologies, juste retour des financements accordés par la puissance publique ;
- pour que la direction de Thales ouvre un espace d'investissement des savoirs et qualifications des salariés du Groupe au service de la santé de la collectivité ;
- pour une diversification porteuse d'emplois de qualité.

Contact : Jean-Luc MALETRAS, fédération CGT des travailleurs de la métallurgie.

RÉOUVERTURE DE LA MINE DE SALAU EN ARIÈGE, POUR EXTRAIRE LE TUNGSTÈNE DONT NOUS AVONS BESOIN



L'ancienne mine de Salau dite d'Anglade a fermé en 1986, suite à la chute des cours du tungstène provoquée par la concurrence chinoise dont les normes sociales et environnementales sont inexistantes. Le bilan aujourd'hui c'est que nous importons 100% de nos besoins en Tungstène.

La réouverture de la mine de Salau permettrait de répondre à nos besoins et, ainsi, d'améliorer la balance commerciale du pays et de développer une activité économique sur un territoire en difficulté avec un fort taux de chômage.

Pour autant, la CGT exige que les conditions sociales, sanitaires (risque amiante) et environnementales, d'exploration comme d'exploitation, soient maîtrisées et sécurisées.

Contact : Didier MEZIN, secrétaire général de l'union départementale CGT Ariège.
Messagerie : udcgt.09@orange.fr.



POUR LA RECONQUÊTE DE L'INDUSTRIE
ET DES SERVICES PUBLICS

POUR UN PRINTEMPS REVENDICATIF

JOURNÉE INTERPROFESSIONNELLE DE MOBILISATION PARTOUT EN FRANCE, LE MARDI 21 MARS 2017 : RASSEMBLEMENTS, MANIFESTATIONS, GRÈVES

La France doit disposer d'une industrie et de services publics forts répondant aux besoins de la population, qui assurent un développement économique équilibré des territoires, la création d'emplois et le progrès social pour tous.

L'industrie française est en déclin depuis plusieurs décennies dépassant à peine 10 % du PIB en 2016, contre 16 % en Europe et 23 % en Allemagne. L'emploi industriel a reculé de près de 25 % en quinze ans pour se situer aujourd'hui à moins de 3 millions.

POUR UNE INDUSTRIE FORTE

Il est urgent de réindustrialiser la France qui importe 60 % de ses produits industriels, ce qui conduit à un déficit structurel de notre balance commerciale. Il n'y aura pas d'économie robuste sans industrie forte sur le territoire national. Sans industrie, moins d'activité économique, pas assez de richesses pour les territoires et une augmentation du chômage, de la précarité et des bas salaires. Le déclin industriel a été de pair avec une multiplication par 5 des dividendes dans la valeur ajoutée. C'est bien la finance qui étrangle l'industrie. Une autre politique est possible. **La CGT porte un projet de développement humain durable** qui, à l'opposé de la recherche de profits à court-terme pour quelques-uns, répond aux besoins de tous et à l'intérêt général. La CGT n'oppose pas vieille et nouvelle industries mais propose **un développement et une transformation de l'appareil productif** pour la réponse aux besoins sociaux dans le respect de l'environnement, en remplaçant l'humain au centre du processus de travail, grâce à la formation, la qualification, la recherche.

Les services publics sont eux aussi en déclin. Ce déclin résulte de choix politiques, notamment des politiques d'austérité menées par les gouvernements successifs (suppression de postes, non-remplacement des agents partant à la retraite, abandon et privatisation de missions, réduction des crédits, diverses réformes n'ayant qu'une approche comptable). En dépit des efforts des agents, les services publics répondent de moins en moins aux besoins de la population. Ils sont pourtant essentiels pour réduire les inégalités.

POUR DES SERVICES PUBLICS FORTS, accessibles à tous, garants de l'égalité et de la cohésion sociale

Industrie et service public vont de pair. L'installation d'entreprises est facilitée par les infrastructures existantes en termes de réseaux, écoles, santé. Quand une région se désindustrialise, cela entraîne une diminution de l'offre de services publics – quand ce n'est pas leur fermeture – qui conduit à la désertification de ces territoires.

La CGT est pour un développement des services publics qui répondent aux besoins de la population en termes de santé, d'éducation, de formation, d'énergie, d'eau, de logement, de transport, de sécurité, de transport, de ramassage des déchets, etc.

PAS D'INDUSTRIES SANS SERVICES PUBLICS ET PAS DE SERVICES PUBLICS SANS INDUSTRIE

POUR DES DROITS POUR LES SALARIÉ-E-S

MOBILISATION LE MARDI 21 MARS 2017

Les salarié-e-s ont besoin de garanties collectives qui les protègent de la déréglementation du marché du travail imposée par la financiarisation de l'économie et leur permettent d'inverser ces politiques. Un développement harmonieux ne se fera pas sans salariés formés, qualifiés, avec des droits d'interventions et une sécurisation des parcours professionnels.

200 milliards d'euros par an d'aides publiques versées aux entreprises sans contreparties ; pour l'année 2016, 56 milliards d'euros distribués aux actionnaires des seules entreprises du CAC 40 ; 80 milliards d'euros d'évasion fiscale. De l'argent, il y en a mais pour enrichir une minorité et non pas répondre à l'intérêt général ! Exigeons une autre logique de production et de partage des richesses, une autre politique pour des choix économiques, sociaux et environnementaux au service de l'intérêt général et de la réponse aux besoins.

En France, 93 % des salarié-e-s sont couverts par une convention collective, quels que soient son statut et la taille de son entreprise. Or, depuis plusieurs années, différentes mesures tendent à casser l'égalité de droits mettant les salariés en concurrence et affaiblissant leur capacité de réaction collective : de la directive européenne sur le travail détaché à la loi El Khomri dont nous continuons à

exiger l'abrogation et qui ne doit pas entrer dans les entreprises. Sous couvert de compétitivité ou de réduction des déficits publics, des milliers d'emplois sont détruits et la précarité se développe, le patronat présentant la précarité comme la nouvelle norme sociale.

LA CGT CONTESTE LES CHOIX PATRONAUX ET POLITIQUES

La CGT revendique un nouveau statut pour le travail salarié et la mise en place d'une sécurité sociale professionnelle, libérant les salarié-e-s du chômage et de la précarité, l'augmentation des salaires, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la reconnaissance de la qualification et un plan national de formation, la réduction du temps de travail à 32 h, le contrôle social des aides publiques et des choix patronaux et politiques sur le développement industriel et des services publics.

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Âge : _____ Profession : _____

Entreprise (nom et adresse) : _____



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,
téléphone : 01 55 82 81 94, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr. **Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr**



L'INDUSTRIE ET LES SERVICES PUBLICS



Conception et réalisation Département Information et communication de la CGT/OC-13 décembre 2016 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

JOURNÉE INTERPROFESSIONNELLE
DE MOBILISATION PARTOUT EN FRANCE
21 MARS 2017